

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2013)
Heft: 4

Vorwort: Editorial : un non clair net à l'initiative contre la sécurité (suppression de l'obligation de servir)
Autor: Froidevaux, Denis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La milice au service de la Suisse

Site Web : <http://initiative-contre-securite-non.ch/>
 Site des comités cantonaux : <http://initiative-contre-securite-non.ch/comites-cantonaux/>
 Coordonnée pour les dons à l'Association pour une suisse en sécurité :
 CCP : 85-170575-5

Editorial :

Un NON clair et net à l'initiative contre la sécurité. (suppression de l'obligation de servir)

Br Denis Froidevaux

Président, Société suisse des officiers (SSO)

En date du 22 septembre 2013 le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur la énième initiative du GGSA visant la suppression de l'obligation de servir mais en réalité qui vise un autre but : faire faire un exercice d'apnée mortelle à notre armée en la privant de son capital essentiel, les hommes qui la compose. Dans le fond cet objet dépasse largement le strict cadre de l'armée pour questionner un fondement de notre système démocratique, à savoir le rôle du citoyen versus rôle de l'Etat. A ce sujet il n'est pas inutile de rappeler l'article 6 de la Constitution, à savoir : « Toute personne est responsable d'elle-même et contribue selon ses forces à l'accomplissement des tâches de l'Etat et de la société. »

Le Groupe pour une Suisse sans armée, remet donc clairement en question ce modèle de société ou l'Etat joue un rôle subsidiaire alors qu'au centre se trouve le citoyen. Dans le fond il n'y a rien de surprenant de la part de ce mouvement apolitique de gauche qui souffre à la fois d'une forme d'hémiplégie intellectuelle mais aussi d'un grave aveuglement face aux réalités du monde d'aujourd'hui. Le groupe pour une suisse sans armée, appuyé en cela par le parti socialiste et le parti des verts, propose donc ni plus ni moins aux citoyennes et aux citoyens de supprimer l'une des deux grandes obligations collectives auxquels les citoyens suisses sont soumis à savoir celle de servir au profit de la sécurité collective, l'autre étant de payer des impôts. Il faut prendre au sérieux cette initiative car elle pourrait paraître de prime abord séduisante pour une partie de la population d'une part parce que toute suppression d'obligation est perçue comme un cadeau et d'autre part parce que un part grandissante de la population ne perçoit plus la clause du besoin de disposer d'une armée forte et crédible en faisant fi de l'extraordinaire incertitude que revêt notre époque.

Mais que propose donc concrètement le GGSA? Tout simplement la suppression de l'obligation de servir et la refonte de l'art 59 de la constitution. Pour ce faire ils avancent des propositions spécieuses qui ne visent qu'à masquer leur intention d'en finir au plus vite avec l'existant. Il est ainsi question, en matière de sécurité nationale, de recourir au volontariat ou à la professionnalisation, en clair de se décharger sur autrui d'une tâche que l'on considère comme totalement secondaire, à savoir la sécurité collective. On veut donc faire croire à la population en l'équivalence entre volontariat et obligation.

C'est une évidence que c'est non seulement le modèle suisse qui est remis en question, mais aussi l'ensemble de la politique de sécurité nationale. Dans un pays fédéraliste comme la suisse la sécurité se conçoit du bas vers le haut avec chaque échelon qui porte une part de responsabilités (communes-cantons-confédération). Or l'armée est le seul moyen physique dont dispose la Confédération pour assumer les missions qui sont les siennes tels que la défense du territoire- laquelle commence par la défense du cyber-espace -ou encore la souveraineté aérienne. Mais l'armée c'est aussi la seule réserve stratégique disponible pour appliquer un principe qui a fait la réussite de ce pays, celui de la subsidiarité.

Oui le système sécuritaire suisse repose en partie sur l'obligation de servir pour ce qui de deux acteurs clefs que sont l'armée et la protection civile. Ne pas vouloir reconnaître cette réalité démontre une méconnaissance totale des réalités du terrain. Aucun canton ne peut se passer de l'aide subsidiaire de l'armée que ce soit dans le domaine de l'aide en cas de catastrophe ou de sûreté sans doubler son poste budgétaire lié à la sécurité. L'acceptation de cette initiative présenterait donc une très lourde facture humaine, financière, logistique pour les communes et les cantons, sans parler de la Confédération.

L'Association pour une suisse en sécurité, regroupant toutes les organisations de milice, avec comme point d'appui principal la SSO, continuera sans relâche son travail contre ce projet de démantèlement de notre politique de sécurité et de notre pays. Dès le mois d'Août ce seront les partis politiques bourgeois qui prendront le relais.

Aussi j'aimerais inviter chacun à s'engager à titre personnel, mais aussi au sein de son comité cantonal. C'est important que la mobilisation soit forte et sans appel. Ce vote n'est pas « que » l'affaire de militaires ou d'officiers loin s'en faut ! Ce sont les jeunes et les femmes qu'il faut convaincre du bien-fondé de dire non à cette funeste initiative. Car il faut le redire l'obligation de servir individuelle est source de liberté pour tous.

Le destin d'un pays dépend d'abord et avant tout du rassemblement de citoyens libres, animés par des valeurs égalitaires en droit ET en devoirs, dont celui de servir. Non à la fin de l'obligation de servir et oui à une politique de sécurité moderne orientée sur les besoins réels.

D. F.